

À Paris, le 19 mai 2022

OBJET : Relevé de décisions de la séance du 18 mai 2022

Réunie le 18 mai 2022, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Dossier n° 53 – Williams NARACE (LE MANS SARTHE BASKET)

Rencontre de BETCLIC ELITE LE MANS SARTHE BASKET / ESSM LE PORTEL du 3 mai 2022

- Violences ; Est constitutif de violence au sens du présent article tout propos ou comportement menaçant ou intimidant, toute bousculade ou altercation volontaire ou tout acte remettant ou susceptible de remettre en cause, par quelque moyen que ce soit, l'intégrité physique d'un acteur de la rencontre ou de toute personne assistant à celle-ci, ou laissant apparaître une volonté de le faire (cf. article 10 titre 2 des règles de discipline).

➤ **Un match de suspension ferme et un match de suspension avec sursis**

Dossier n° 54 – Kaza KAJAMI-KEANE (LE MANS SARTHE BASKET)

Rencontre de BETCLIC ELITE LE MANS SARTHE BASKET / ESSM LE PORTEL du 3 mai 2022

- Violences ; Est constitutif de violence au sens du présent article tout propos ou comportement menaçant ou intimidant, toute bousculade ou altercation volontaire ou tout acte remettant ou susceptible de remettre en cause, par quelque moyen que ce soit, l'intégrité physique d'un acteur de la rencontre ou de toute personne assistant à celle-ci, ou laissant apparaître une volonté de le faire (cf. article 10 titre 2 des règles de discipline).

➤ **Un match de suspension avec sursis**

Dossier n° 55 – LE MANS SARTHE BASKET

Rencontre de BETCLIC ELITE LE MANS SARTHE BASKET / ESSM LE PORTEL du 3 mai 2022

- Manquement aux dispositions de l'Article 315 des règlements de la LNB « Règles relatives à la sécurité dans les salles »

➤ **Une amende de 750 euros ferme**

SUIVEZ-NOUS SUR



Dossier n° 56 – ORLEANS LOIRET BASKET

Rencontre de BETCLIC ELITE ORLEANS LOIRET BASKET / PAU-LACQ-ORTHEZ du 3 mai 2022

- Manquement aux dispositions de l'Article 315 des règlements de la LNB « Règles relatives à la sécurité dans les salles »

➤ **Une amende de 250 euros ferme**

AFFAIRES REGLEMENTAIRES

Dossier n°57 – LILLE METROPOLE BASKET

Rencontre de PRO SLUC NANCY BASKET / LILLE METROPOLE BASKET du 11 mai 2022

- Manquement aux dispositions de l'article 321 des règlements : « Non-inscription de dix joueurs au minimum sur la feuille de marque »

➤ **Une amende de 250 euros ferme**

SUIVEZ-NOUS SUR

